



Eviter les arnaques sur Airbnb



Malgré les innovations majeures qu'Airbnb a apporté au marché de la location de vacances, la plateforme n'échappe pas aux abus. Comme dans n'importe quel autre domaine, certaines personnes mal intentionnées cherchent à abuser des services qu'elle offre. Pour vous aider à cerner ce dont il faut se méfier, Jeffrey Conciergerie a fait une liste de 5 types d'arnaques ou d'**abus parmi les plus courants**. Même s'il est important de les avoir à l'esprit, il ne faut pas tomber dans la suspicion permanente : ces arnaques restent très largement minoritaires.

## 1 - Le classique : l'annonce mensongère

De toutes les arnaques, l'annonce mensongère est sans doute la plus répandue. Le propriétaire d'un logement propose à d'éventuels locataires un logement qui n'a rien à voir avec la réalité, en utilisant pour illustration des photos contractuelles. Pour éviter ce genre de mauvaises surprises, privilégiez les logements avec **plusieurs commentaires positifs** et récents et le problème sera généralement évité.

## 2 - Le logement fantôme

Il arrive même que certaines personnes aillent jusqu'à proposer une annonce pour un logement qui n'existe pas, et que les visiteurs ne s'en aperçoivent qu'en arrivant à l'adresse indiquée. De la même manière qu'expliqué précédemment, optez pour des annonces déjà évaluées par d'autres voyageurs.

### 3 - Les mails trompeurs

Afin d'extorquer de l'argent à des vacanciers peu prudents ou novices, certaines personnes envoient des mails ressemblant en tout point à ceux d'Airbnb dans lesquels ils réclament des sommes pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros. N'effectuez **jamais de transfert** par un autre moyen que par le système de la plateforme, car Airbnb n'envoie ni mail de ce type ni factures.

### 4 - Changer les heures du check-in

Pour facturer une nuitée supplémentaire, des propriétaires n'hésitent pas à jouer sur les heures du check-in et du check-out. Un visiteur peu regardant peut facilement se faire avoir, même s'il faut reconnaître que ne pas tomber dans le piège nécessite une grande attention et un peu d'habitude.

### 5 - La caution en liquide et les versements hors du site

C'est une règle générale lorsque vous louez un logement : quelle que soit la plateforme, ne donnez **jamais une caution en liquide**. Airbnb conseille aux propriétaires d'ajouter cette option à leur annonce, car tout paiement hors site va à l'encontre de leurs conditions générales d'utilisation. Donc de façon générale, refusez systématiquement toute demande de versement d'arrhes ou de règlement d'une location par un autre moyen que le système de paiement d'Airbnb.

Lire aussi : [Comment fonctionne la caution sur Airbnb ?](#)

[Retour sur site](#)

